



Relais Assistant-es
Maternel-les d'Ingré

Actu'RAM

Ingré



Lettre info n° 1
janvier-février 2021

ACTU 1 : Nouveauté IPERIA

👉 Le catalogue des **formations continues 2021** est arrivé !



👉 Bonne nouvelle pour les **remboursements et frais de formation** : Depuis le 1^{er} janvier 2021, les assistants maternels qui partiront en formation dans le cadre du plan de développement des compétences, recevront directement les rémunérations et les frais de vie auxquels ils peuvent prétendre. Les particuliers employeurs resteront partie prenante du processus en recevant une information leur indiquant la réalisation de l'opération.

👉 **Sur Ingré les formations suivantes sont prévues :**

- « Parler un mot et un signe » les 23, 30 janvier et 13 février 2021.
- « S'initier à l'informatique et à Internet » les 18 septembre, 2 et 10 octobre 2021.



ACTU 2 : PAJEMPLOI

Nouveau numéro gratuit depuis le 1^{er} janvier 2021 **0 806 807 253** du lundi au vendredi de 9h à 17h
Afin d'éviter le temps d'attente, privilégier les appels entre 13h et 14h ou après 16h.

ACTU 3 : Les chiffres à retenir 2021

- Le **taux de rémunération horaire minimal** des assistants maternels passe de 2.86 € à 2.88 € brut par heure d'accueil, soit 2.25 € net.
- Le **montant minimal de l'indemnité d'entretien** des assistants maternels se maintient à 3.11 € pour 9h d'accueil de l'enfant.
- **En dessous de 7h40 de garde par jour**, l'indemnité d'entretien doit cependant respecter le montant minimum imposé par la convention collective du 1^{er} juillet 2004, qui reste établi à 2.65 € pour toute journée commencée.



ACTU 4 : Nouveau info covid-19 sur le site du ram

Cette rubrique permet aux assistants maternels et parents employeurs de retrouver tous les documents utiles liés à la crise sanitaire (guide ministériel, documents PMI, Info Pajemploi, CAF...)



ACTU 5 : À noter dans vos agendas



Affiche jointe
au mail

Réunion d'information par l'IRCEM concernant la protection sociale des Assistants Maternels. Une visio-conférence aura lieu les **mardis 2 février et 16 mars** à partir de 20h15 avec le groupe du Particulier Emploi sur la protection sociale IRCEM des Assistants Maternels. Cette réunion est ouverte aux Assistants Maternels des villes de La Chapelle Saint-Mesmin, Saran, Ormes, Saint-Jean de la Ruelle et Ingré. Inscription obligatoire et informations complémentaires auprès de la responsable du RAM.

POUR PLUS D'INFOS

ram 45



Fiche technique élaborée en collaboration avec les RAM d'Ingré, Ormes, Saint-Jean de la Ruelle, La Chapelle Saint-Mesmin et Saran.

DÉFI'GALETTE

Afin de valoriser leur profession et leurs compétences, un défi a été proposé aux Assistantes Maternelles. Elles l'ont relevé avec succès !!! et au RAM aussi...



Contact : **Mélanie MARÉCHAL-PIERSON**
02 38 22 38 89 ou ram.les.lapinoux@ingre

L'Actu'RAM n° 1 - janvier/février 2021 - Directeur de la publication : Christian Dumas
Rédaction : RAM d'Ingré - Conception/Réalisation : N. Grilhé - Service Communication - Tél 02 38 22 38 87
Dépôt légal à parution : Mairie d'Ingré - 14 Place de la Mairie - 45140 INGRÉ
Crédit photos : ville d'Ingré

www.ingre.fr  ville d'Ingré

